



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale ALVE - UNAFAM Juvisy-sur-Orge - CMP La Boisselière - Le 24 juin 2000 à 9 H 30

### Adhérents présents :

Mme Brémard	Mme Ramel
M. Chautard	M. Roche
Mme Clech	Mme Romaneix
M. Darbas	Dr Rougier
M. Hargous	M. Tardivat
M. Matha	

### 13 Pouvoirs reçus

Quorum atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale : 24/32.

**Invités :** Mrs Payard et Préjaud, représentant le conseil municipal de Juvisy-sur-Orge.

### I) Remerciements :

Joël Roche ouvre la séance par des remerciements au CMP de Juvisy-sur-Orge, représenté par Mme Romaneix, qui nous accueille une fois encore et à la municipalité de Juvisy-sur-Orge représentée par Mrs Payard et Préjaud, pour son écoute bienveillante depuis la création de l'association.

### II) Examen de l'ordre du jour.

#### 1) Rapport d'activités (reçu avec la convocation)

Du fait de la date tardive de cette AG, il est fait état de faits postérieurs à 1999, ce qui permet à chacun de connaître l'état actuel d'avancement du foyer.

Ce rapport ne soulève aucune question.

Vote acquis à l'unanimité.

#### 2) Présentation des résultats comptables de l'année 1999 par Joël Roche, la trésorière Nathalie Jeanpierre étant empêchée.

Total des recettes pour l'année 1999 : 3504,00 F

Total des dépenses pour l'année 1999 : 5149,60 F

Le déficit d'environ 2000,00 F représente l'acompte pour frais de signature de la promesse de vente que l'association a dû avancer en attendant le déblocage du prêt. La même situation se représentera pour les comptes de l'année 2000, l'association ayant dû régler des dépenses (l'assurance pour l'immeuble par exemple) qui normalement seront réglées par la comptabilité du foyer.

A ce sujet M. Roche précise que la comptabilité du foyer sera totalement indépendante de celle de l'association qui continuera à être gérée par notre trésorière. La comptabilité du foyer sera tenue par le gestionnaire du foyer et vérifiée chaque année par un expert comptable.

Pour information, M. Roche nous indique que le foyer a un nouveau partenaire financier : le Conseil Régional nous a accordé le 8 juin 2000 une subvention de 1 134 000,00 F pour l'investissement.

Vote acquis à l'unanimité.

### **3 - Composition du conseil d'administration, du bureau, de la commission technique.**

Mme Romaneix souhaite faire partie du CA et de la commission technique.

Mme Brémard souhaite faire partie du CA.

L'AG accepte à l'unanimité ces candidatures.

Pas d'autre changement dans la composition du CA, du bureau et de la commission technique.

Candidatures à la fonction de Président de l'ALVE : toujours pas de candidat déclaré à ce jour.

#### 4 – Activités prévisionnelles :

Pour la fin de l'année 2000 et pour 2001 elles sont essentiellement liées à l'ouverture du foyer prévue pour la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier 2001. :

- nomination du chef de service. Deux candidats se sont proposés : M. Alain Darbas (notre vice-président) et M. Patrick Guand (gestionnaire de France-Terre d'asile). Les deux candidats seront reçus par Joël Roche et Philippe Hargous dans les 15 jours. Le Conseil d'Administration fera son choix après ces entretiens (vote). Ce choix sera ensuite proposé au Conseil Général.

- recrutement des autres membres du personnel : Alain Darbas se charge de faire passer une annonce dans le bulletin ASH.

- règlement intérieur : des démarches sont faites auprès de plusieurs établissements pour obtenir des modèles qui donneront d'utiles indications.

- COTOREP : une réunion est prévue le vendredi 30 juin avec les assistantes sociales des 3 secteurs concernés par le foyer pour définir les modalités d'affectation des candidats au foyer.

#### 5 - Cotisations et adhésions.

32 adhérents au 31.12.99.

43 actuellement.

Le montant de l'adhésion (50 F) est maintenu, mais les dons sont les bienvenus.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, l'AG a été clôturée à 11 H 30.

Le Président Joël ROCHE

